

CHIMAY

Un chantier à 2.000.000 € à la Cité de la Massuette

De grands travaux de rénovation de ces 62 logements publics débiteront le 19 octobre prochain

D'ici un peu plus de six mois, les locataires de la Cité de la Massuette, à Chimay, devraient bénéficier d'un logement presque neuf. C'est en tout cas la volonté de la société de logement public « Notre Maison » qui a retenu les 62 logements pour un gros projet de rénovation. En tout, ce chantier coûtera deux millions d'euros, dont 75 % sont subsidiés.

Construite au début des années 1980 en pleine nature chimacienne, la Cité de la Massuette va connaître un profond lifting d'ici le 19 octobre prochain. Composé de 62 maisons sociales unifamiliales bordées de jardin, ce quartier chimacien est géré par la société de logement public « Notre Maison ». Cette implantation rassemblant des maisons très énergivores, aux labels PEB E, F ou G, méritait une rénovation de grande ampleur depuis plusieurs années.

Ce sera chose faite, puisqu'un grand chantier de rénovation y est prévu. « Il concerne surtout l'enveloppe des logements », précise Quyên Chau, directrice-gérante de « Notre Maison ». « Le chantier prévoit notamment le remplacement et l'isolation de l'ensemble des toitures, le placement de nouvelles menuiseries extérieures, soit l'équivalent de 1.700 m² de châssis, ainsi que le remplacement des ventilations. »

Pour mener à bien ce gros projet, « Notre Maison » a pu compter sur le plan « Impulsion Logement » de la Région wallonne pour lequel elle a reçu de nombreux subsides. « Cela faisait quatre ans que nous n'avions

« Ces travaux permettront aux locataires d'avoir des logements un peu plus écologiques »
Quyên Chau

plus rien eu », continue Quyên Chau. « Ici, le montant alloué aux travaux de la Cité de la Massuette sera de deux millions d'euros. Les subsides reçus engloberont 75 % du montant des travaux, les 25 % restants étant à notre charge. »

UN CHANTIER EN SITE OCCUPÉ

D'ici moins une semaine, les habitants de la Cité de la Massuette verront donc arriver les premiers ouvriers. Car, comme la majorité des chantiers de « Notre Maison », celui-ci a la particularité de se dérouler en



Un important lifting pour la Cité de la Massuette à Chimay. © D.R.

site occupé. En effet, pour réduire les nuisances, les habitants ne seront pas délogés pendant la durée des travaux. « Le chantier est prévu pour 90 jours ouvrables pour le remplacement des châssis et 200 jours ouvrables pour les toitures et l'isolation », ajoute la directrice-gérante.

Cette façon de procéder n'empêchera pas certains inconvénients, mais la société de loge-

ment public souhaite garantir aux locataires un bien-être tout au long du chantier. Le service social accordera une attention particulière aux ménages plus en difficulté (personnes seules, âgées ou à mobilité réduite...) en mettant en place un accompagnement qui encadrera ces rénovations. « Les rénovations de toiture se feront entièrement par l'extérieur des logements. L'entreprise ne devra pas avoir

accès aux habitations. De plus, les travaux se feront bloc par bloc, pour garantir que chaque toiture soit étanche le soir même par la sous-toiture et assurer de la sorte une plus grande quiétude aux habitants. Seule la société pour les placements de châssis devra avoir accès à l'intérieur des logements. » L'idée générale de ce gros chantier de rénovation est quand

même d'apporter un gros plus au niveau énergétique. « Nous pensons avant tout aux locataires pour qui cette rénovation sera plus qu'intéressante pour réaliser des économies », souligne Quyên Chau. « Ce n'était plus possible d'avoir des logements avec du simple vitrage. D'ici la fin du chantier, ils bénéficieront ainsi d'un logement plus écologique. »

LOÏC MARTIN

SOMBREFFE

L'administration communale se dote de trois véhicules 100 % électriques

Tout récemment, la commune de Sombreffe a acquis trois véhicules 100 % électriques (un vélo, un véhicule fonctionnel et une voiture) à destination des employés communaux. Ces nouveaux véhicules ont pu être achetés grâce à plusieurs appels à projets lancés par la Région wallonne et la Province de Namur.

« Accroître le niveau de propreté de la commune, optimiser la fréquence de nettoyage des bords de rue à travers la mise en œuvre d'une brigade propreté et favoriser les économies d'énergie sur le territoire communal font partie des projets que le collège communal a inscrits dans le Plan Stratégique Transversal (PST) 2019-2024 », indique-t-on du côté de l'administration communale. « Ces nouveaux véhicules 100 % électriques participent donc à l'avancée de ces trois objectifs qui ont été fixés par les membres du collège en début de législature et ensuite votés par le conseil communal. »

Si la commune de Sombreffe a pu acquérir ces trois nouveaux véhicules, c'est avant tout

parce qu'elle a répondu à plusieurs appels à projets.

Pour le vélo électrique, un subside complet de la Province de Namur a permis l'acquisition en 2019, alors que le dossier a été finalisé en 2018. « D'une autonomie d'environ 60 kilomètres, il est rechargeable sur une prise électrique classique », précise l'administration communale.

Concernant le véhicule fonc-

Les nouveaux véhicules seront mis à la disposition des différents services de la commune

tionnel, la Ville a reçu un subside complet de la Région. « L'achat a pu être réalisé dans le cadre d'un appel à projets pilote « en collectes innovantes » finalisé en 2019. Il a été acheté en 2020 et sera destiné à la propreté publique. Il se recharge également sur une



Les trois véhicules serviront aux employés de la commune. © D.R.

prise de courant classique (8 heures pour une charge complète) et a une autonomie de 75 kilomètres. »

LE PLEIN DE SUBSIDES

Dernièrement, une voiture électrique a complété la flotte

des véhicules communaux. « La Commune de Sombreffe a reçu un subside régional d'environ 11.000 euros dans le cadre de l'appel à projets « Verdissement des flottes des véhicules des pouvoirs locaux ». Ce subside lui a permis d'acheter

un véhicule de marque Opel Corsa d'une puissance de 150 chevaux et d'une autonomie d'environ 320 kilomètres. » Afin de recharger la voiture, une borne de rechargement a été installée dans le garage de la Maison communale.

Au vu de ces différents subsides reçus, la commune de Sombreffe a prévenu qu'elle restera attentive aux autres appels à projets à venir, notamment en matière d'économie d'énergie. ●

L.M.